Le CESE a adopté son avis sur l'éducation populaire

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 28/05/2019

Saisine liée : L'ÉDUCATION POPULAIRE, UNE EXIGENCE DU 21ÈME SIÈCLE

Séance plénière du 28 mai 2019

Avis rapporté par Christian Chevalier (Groupe UNSA) et par Jean-Karl Deschamps (Groupe des associations), pour la section de l'éducation, de la culture et de la communication, présidée par Xavier Nau.

Téléchargez l'avis

Téléchargez la fiche de synthèse

Téléchargez le rapport

L'actualité de ces six derniers mois démontre l'urgence d'ouvrir des espaces permettant aux citoyens et aux citoyennes de s'exprimer, d'échanger, de participer aux débats qui alimentent notre société et surtout d'être entendus et ainsi de contribuer réellement aux décisions locales comme nationales.

Parce qu'elle irrigue la société, qu'elle facilite la citoyenneté et l'engagement dans la cité, l'éducation populaire est un réel atout pour mieux « faire société ». Son approche bienveillante, sa reconnaissance que chacun « est capable », ses méthodes actives, tout comme sa volonté d'émancipation des femmes et des hommes, son approche critique, sont autant d'aspects qui peuvent alimenter la recherche de formes et d'espaces nouveaux de démocratie, de participation, de co-production et d'actions concrètes au plus près des réalités vécues. L'éducation populaire s'inscrit dans un projet politique de justice sociale et d'émancipation. Sa capacité de recherche et d'innovation sociale en fait aussi un laboratoire utile à l'intérêt général.

L'enjeu de cet avis est de mettre en lumière la modernité de l'éducation populaire. Il propose vingt préconisations concrètes pour contribuer à restaurer et valoriser ses démarches, permettre aux multiples actrices et acteurs de sortir de l'invisibilité et les accompagner dans la nécessaire réforme de leur fonctionnement pour leur permettre de s'inscrire dans une dynamique de renouveau. Elles s'articulent autour de cinq grands axes : investir dans les politiques publiques d'éducation populaire pour contribuer à réconcilier la société ; développer le lien social pour conforter la citoyenneté ; sécuriser le modèle économique ; former les différents acteurs et reconnaître leurs compétences ; favoriser l'engagement et renouveler la gouvernance.

L'avis est adopté avec 166 votes pour, 5 contre et 4 abstentions.

Christian CHEVALIER est Professeur des écoles et ancien secrétaire général du syndicat des enseignants (SE) de l'UNSA.

Jean-Karl DESCHAMPS est Secrétaire général de la ligue de l'Enseignement.

© - copyright CESE - Novembre 2026